



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE de BLAVOZY**

Nombre de membres : L'an deux mil vingt-cinq le 27 mai à 19h30
En exercice : 19 Le Conseil Municipal de la Commune de BLAVOZY
Présents : 17 dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie,
Votants : 19 sous la présidence de M. PAILLON Franck, Maire.
Date de la convocation : 01/04/2025
Présents : Franck PAILLON, Danièle VALLERY, Michel BEGON, Laetitia PRADINES, Christian GIRARD, Patrice LHOSTE, Raymonde HABOUZIT, Roland SEUX, Bernadette PELISSIER, Thierry SOLEILHAC, Anne-Marie TORE, Christiane PAUZON, Sébastien GAGNE, Serge ABOULIN, Sabine JOUVHOMME, Christine SIMON, Denis CLAMENS.
Excusés :
Gilles AUDRAS qui a donné procuration à Franck PAILLON
Valérie GAGNE qui a donné procuration à Christine SIMON
Secrétaire de séance : Raymonde HABOUZIT

OBJET : ACHAT TICKETS DE MANEGE FETE VOTIVE

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de renouveler pour cette année encore l'achat de tickets de manège à l'occasion de la fête votive, le dernier week-end de juin, pour être distribués aux enfants de la Commune. Il propose de fixer un montant maximum, à répartir en fonction des manèges présents lors de la fête votive.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- ACCEPTE la proposition d'achats de tickets de manège à l'occasion de la fête votive de la commune ;
- FIXE le montant maximum de cet achat à 400 € ;
- AUTORISE Monsieur le Maire à procéder à l'achat de ces tickets en fonction des manèges présents lors de la fête votive ;
- DIT que les crédits nécessaires sont inscrits au budget communal.

Le Maire,
Franck PAILLON

Le secrétaire de séance,
Raymonde HABOUZIT

Fait et délibéré le 27/05/2025
Pour extrait certifié conforme